DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
ET DES INVESTISSEMENTS
DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB

COMMUNE DE BORDEAUX

Projet d'aménagement des Cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnozan et la Place Tourny), Place Tourny, Cours Clémenceau, rue du Docteur Nancel Pénard et Cours d'Albret

Pieces Complémentaires à verser à la concertation
Projet d'aménagement de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et le cours d'Albret) et de la Place Raynal

5- Pièces complémentaires versées à la concertation

OUVERTURE DE LA CONCERTATION

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX ET DES INVESTISSEMENTS DE DEPLACEMENT
SERVICE MAITRISE D'OUVRAGE

COMMUNE de Bordeaux

Projet d'aménagement de voirie - Extension du périmètre de la concertation publique portant sur les cours de Verdun, Clémenceau, Albret, Place Tourny et rue du Docteur Nancel Pénard à la rue Claude Bonnier et à la place du Colonel Raynal -
Pièces complémentaires à verser à la concertation -

Notice explicative

- **Contexte réglementaire**

Par délibération n°2011/0232, le Conseil de Communauté, en date du 29 avril 2011, autorisé l'ouverture d'une concertation réglementaire sur le projet d'aménagement à
Bordeaux, du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnozan et la place Tourny), de la place Tourny, du cours Georges Clemenceau, de la rue du Docteur Nancel Pénard et du cours d'Albret.

Cette concertation publique a démarré le 27 juin 2011 et est toujours en cours.

La concertation a pour but, d'une part, d'informer le public du lancement des études de réaménagement des voies concernées, d'autre part, d'en enrichir le programme en recueillant les avis, notamment des usagers et riverains, pour une meilleure prise en compte dans l'élaboration du projet.

Considérant que le projet d'aménagement de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et le cours d'Albret) et de la place du Colonel Raynal s'intègre parfaitement dans le projet de réaménagement du cours d'Albret, il est proposé d'enrichir le dossier de concertation des aménagements des cours de Verdun, Clémenceau, Albret, place Tourny et de la rue du Docteur Nancel Pénard.

Les trois dossiers, actuellement mis à la disposition du public, à la Mairie de Bordeaux, à la Direction Territoriale Bordeaux et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle Mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux, seront complétés.

Ces éléments complémentaires seront également mis en ligne sur le site http://participation.lacub.fr, rubrique projets locaux – sous rubrique Bordeaux/ceinture des cours.

Une publicité spécifique relative à ce dépôt complémentaire dans le dossier de concertation « cours de Bordeaux » sera effectuée par insertion dans le journal quotidien régional à grand tirage.

- **Objectifs de l'opération**

ll est proposé d'étendre le projet de réaménagement qualitatif du cours d'Albret au parvis du Musée des Beaux Arts et à celui de la cité Municipale afin d'assurer une continuité fonctionnelle de cet aménagement de voirie, notamment pour les transports en commun et les deux roues.

En effet, une des propositions étudiée de la rue Claude Bonnier prévoit un aménagement en faveur des bus en lien avec la création de couloir bus sur le cours d'Albret. L'extension de l'opération d'aménagement de la rue Claude Bonnier et de la place du Colonel Raynal à Bordeaux permettra ainsi une continuité de l'îlot Bonnac, en inversant la dominante routière en dominante piétonne.

- **Modalités**

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse. Puis le Conseil de Communauté délibérera afin d'en approuver son bilan.

✦✦✦✦✦✦

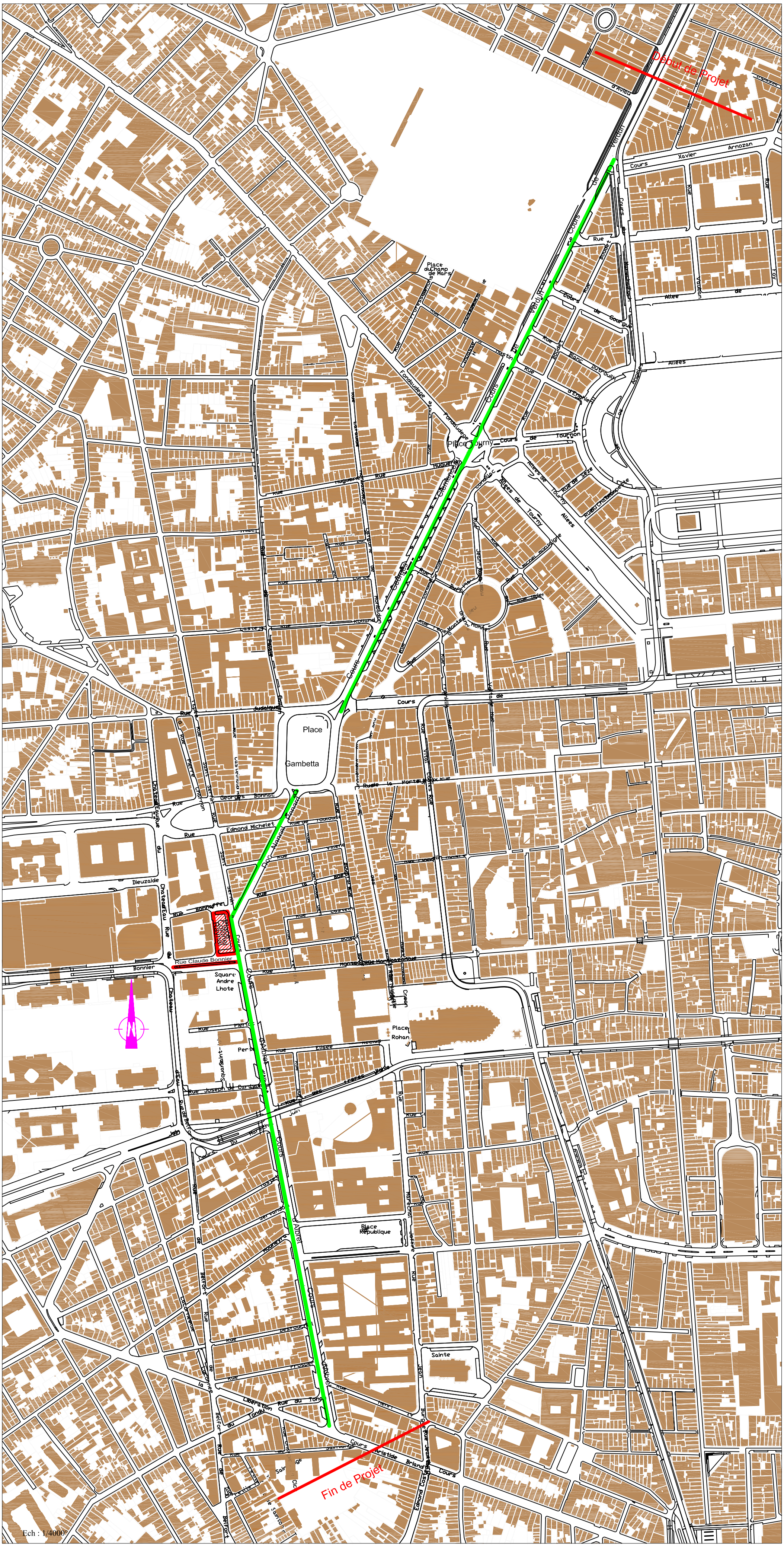
Début de Projet
Fin de Projet
Rue Claude Bonnier
Ech : 1/4000°

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 octobre 2012
(convocation du 15 octobre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10 h 50
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 35
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10 et à partir de 11 h 40
Mme BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à M. BRON Jean-Charles
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine
Mme COLLET Brigitte à M. CAZENAVE Charles
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 11 h 50
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 55
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 15
M. LOTHAIRE Pierre à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10 h 05
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth
M. TRIJOULET Thierry à M. BAUDRY Claude
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

PÔLE DE LA MOBILITÉ
Direction des grands travaux et des investissements de déplacement

DELIBERATION DU CONSEIL
SEANCE DU 26 octobre 2012

N° 2012/0709

BORDEAUX - Projet d'aménagement de voirie - Extension du périmètre de la concertation publique portant sur les cours de Verdun, Clémenceau, Albret, Place Tourny et rue du Docteur Nancel Pénard à la rue Claude Bonnier et à la place du Colonel Raynal -
Pièces complémentaires à verser à la concertation -
Décision - Autorisation

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2011/0232, le Conseil de Communauté, en date du 29 avril 2011, a autorisé l'ouverture d'une concertation réglementaire sur le projet d'aménagement à Bordeaux, du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnozan et la place Tourny), de la place Tourny, du cours Georges Clemenceau, de la rue du Docteur Nancel Pénard et du cours d'Albret.

Cette concertation publique a démarré le 27 juin 2011 et est toujours en cours.

La concertation a pour but, d'une part, d'informer le public du lancement des études de réaménagement des voies concernées, d'autre part, d'en enrichir le programme en recueillant les avis, notamment des usagers et riverains, pour une meilleure prise en compte dans l'élaboration du projet.

Il est proposé d'étendre le projet de réaménagement qualitatif du cours d'Albret au parvis du Musée des Beaux Arts et à celui de la cité Municipale afin d'assurer une continuité fonctionnelle de cet aménagement de voirie, notamment pour les transports en commun et les deux roues.
En effet, une des propositions étudiée de la rue Claude Bonnier prévoit un aménagement en faveur des bus en lien avec la création de couloir bus sur le cours d'Albret.

L'extension de l'opération d'aménagement de la rue Claude Bonnier et de la place du Colonel Raynal à Bordeaux permettra ainsi une continuité de l'îlot Bonnac, en inversant la dominante routière en dominante piétonne.

Considérant que le projet d'aménagement de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et le cours d'Albret) et de la place du Colonel Raynal s'intègre parfaitement dans le projet de réaménagement du cours d'Albret, il est proposé au Conseil de Communauté d'enrichir le dossier de concertation des aménagements des cours de Verdun, Clémenceau, Albret, place Tourny et de la rue du Docteur Nancel Pénard.
Les trois dossiers, actuellement mis à la disposition du public, à la Mairie de Bordeaux, à la Direction Territoriale Bordeaux et à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle Mobilité) de la Communauté urbaine de Bordeaux, seront complétés.
Ces éléments complémentaires seront également mis en ligne sur le site http://participation.lacub.fr, rubrique projets locaux – sous rubrique Bordeaux/ceinture des cours.

Une publicité spécifique relative à ce dépôt complémentaire dans le dossier de concertation « cours de Bordeaux » sera effectuée par insertion dans le journal quotidien régional à grand tirage.

La fin de la concertation sera annoncée par voie de presse. Puis le Conseil de Communauté délibérera afin d'en approuver son bilan.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment son article L.300-2,

VU la délibération n°2011/0232 du Conseil de Communauté en date du 29 avril 2011,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il convient d'autoriser l'intégration du projet d'aménagement sur la commune de Bordeaux, de la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et du cours d'Albret) et de la place du Colonel Raynal afin d'assurer une continuité avec l'îlot Bonnac, au projet d'aménagement des cours dont la concertation publique est déjà engagée.

DECIDE

Article 1 : Le Conseil de Communauté autorise l'extension du périmètre de la concertation publique concernant le projet d'aménagement du cours de Verdun (entre le cours Xavier Arnozan et la place Tourny), de la place Tourny, du cours Georges Clemenceau, de la rue du Docteur Nancel Pénard et du cours d'Albret à la rue Claude Bonnier (entre la rue du Château d'Eau et le cours d'Albret) et à la place du Colonel Raynal.

Article 2 : Le dossier de concertation est complété par des pièces complémentaires au dossier afin d'assurer la bonne information du public sur le projet dans sa nouvelle configuration.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

Le Service du Contrôle de la légalité des actes administratifs de la Préfecture de La Gironde a déclaré avoir reçu ce document le :

12 NOV. 2012